



Fiche de données de sécurité Ciment type IS

Section 1. Identification

Identificateur SGH du produit : Ciment Portland de laitier
Nom chimique : Ce produit est constitué majoritairement de composés de calcium, de composés de silicate de calcium et d'autres composés de calcium contenant du fer et de l'aluminium.
Autres moyens d'identification : 1001E. John Carpenter Freeway, Suite 1645

Irving, Texas 75062
(972) 653-5500

Numéro de téléphone d'urgence (24 heures) : CHEMTREC : (800) 424-9300

Section 2. Identification des dangers

Une surexposition au ciment Portland de laitier peut provoquer des lésions cutanées ou oculaires graves, potentiellement irréversibles, sous la forme de brûlures chimiques (caustiques) y compris des brûlures du troisième degré. Le même type de blessure grave peut se produire si la peau mouillée ou humide est en contact prolongé avec du ciment Portland de laitier sec.

Statut selon OSHA/HCS : Ce matériau est considéré comme dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR).

Classification de la substance ou du mélange : SENSIBILISATION CUTANÉE –
CANCÉROGÉNÉICITÉ



adopter une procédure efficace assurant la sécurité. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

Éliminer le contenu/le récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

7/P 3

Dangers non classifiés ailleurs :

Renseignements supplémentaires :



peuvent ne se faire sentir que des heures après l'exposition. Les brûlures chimiques doivent être traitées dans les plus brefs délais par un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure.

Ingestion :

Consulter immédiatement un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Veiller à ce que la victime se rince soigneusement la bouche avec de l'eau. NE PAS FAIRE VOMIR sauf sur indication contraire émanant du personnel médical. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion du matériau et si la personne exposée est consciente, faire boire de petites quantités d'eau. Faire boire à la victime entre 60 et 240 ml (2 à 8 onces) d'eau. Arrêter de donner de l'eau à boire si la personne exposée a la nausée car le vomissement peut être dangereux. En cas de vomissement, maintenir la tête en position basse de façon à ce que le contenu de l'estomac ne pénètre pas dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées dans les plus brefs délais par un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Si la personne est



Pour le personnel non-intervenant d'urgence :

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou sans formation adéquate. Empêcher l'accès au personnel non essentiel et non formé. Ne pas toucher et ne pas marcher sur le produit déversé. Ne pas respirer la poussière. Assurer une ventilation appropriée. Porter un appareil de protection respiratoire approprié en cas de ventilation inadéquate. Revêtir un équipement de protection individuelle.

Pour les intervenants d'urgence :

Pour les exigences en matière de vêtements de protection, se reporter à la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Éviter toute dispersion du produit déversé et tout contact de celui-ci avec le sol, les cours d'eau, les drains et les égouts. Informer les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, sol et air) par le produit. Le produit peut pénétrer dans les cours d'eau à travers les réseaux d'évacuation.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déversement légal D 24 B 14 (2)



	PEL : 5 mg/m . Forme: fraction respirable PEL : 10 mg/m . Forme: poussière totale
Ciment Portland de laitier, poussière	ACGIH TLV (États-Unis, Canada) TWA : 1 mg/m . Forme: particules respirables OSHA PEL (États-Unis) PEL : 5 mg/m . Forme: fraction respirable PEL : 15 mg/m . Forme: poussière totale MSHA PEL (États-Unis) PEL : 5 mg/m . Forme: fraction respirable PEL : 10 mg/m . Forme: poussière totale
Oxyde de calcium	ACGIH TLV (États-Unis et Canada) TWA : 2 mg/m 8 heures OSHA/MSHA PEL (États-Unis) TWA : 5 mg/m 8 heures.
Calcaire	ACGIH TLV (United States, Canada) TWA: 3 mg/m . Form: Respirable particles TWA: 10 mg/m . Form: Inhalable particles OSHA PEL (United States) PEL: 5 mg/m . Form: Respirable fraction PEL: 15 mg/m . Form: Total dust MSHA PEL (United States) PEL: 5 mg/m . Form: Respirable fraction PEL: 10 mg/m . Form: Total dust
Oxyde de magnésium	ACGIH TLV (États-Unis, Canada) TWA : 10 mg/m 8 heures. Forme : Fraction inhalable OSHA PEL (États-Unis) TWA : 15 mg/m 8 heures. Forme : Particules totales
Sulfate de calcium (gypse)	ACGIH TLV (États-Unis, Canada) TWA : 10 mg/m 8 heures. Forme : Fraction respirable OSHA PEL Z-1 (États-Unis, 2/2006) TWA : 5 mg/m 8 heures. Forme : Fraction respirable TWA : 15 mg/m 8 heures. Forme : Poussière totale ACGIH TLV (États-Unis, Canada) TWA: 0.025 mg/m . Forme: particules respirables OSHA PEL (États-Unis) TWAud()T5 Tc 0.009 Tw31.6 (da)JTJETEMC /S..005 Tc 01839g>>BDC7 Tc 0.007 Tw 8.52 -0 0
Silice cristalline (quartz)/ Silice cristalline (toutes formes) (CAS 14808-60-7)	



Contrôles d'ingénierie appropriés :	Utiliser uniquement dans un environnement bien ventilé. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle technique afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:	Il convient de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour s'assurer qu'





Renseignements sur les voies probables d'exposition

Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Contact avec les yeux : provoque de graves lésions oculaires.

Inhalation : peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau : provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : peut provoquer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Contact avec les yeux : Les symptômes indésirables peuvent inclure : de la douleur, un larmoiement, des rougeurs.

Inhalation : L35.4 Tm[9:l



uniquement en cas d



Réglemations d'États d'Amérique

Massachusetts :	Répertorié
New York :	Aucun des composants n'est répertorié
New Jersey :	Répertorié
Pennsylvanie :	Répertorié

California Prop. 65

AVERTISSEMENT : Ce produit contient de la silice cristalline. (co)17in-1.eu(l)7i cre ele e oen

